

Happy Sport-Santé - Conditions générales de ventes

Participation : La participation aux activités nécessite au préalable que votre état de santé soit évalué par un médecin. Le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités est **obligatoire**. En vous inscrivant, vous déclarez être en possession de ce dernier.

Réservation / Inscription et Règlement : Les inscriptions sont effectives dès l'encaissement de votre paiement. Le montant total des prestations est dû lors de votre inscription par laquelle vous reconnaissez avoir été informés et acceptez nos conditions générales de vente.

Annulation du fait du participant : Toute prestation interrompue ou non consommée du fait d'un niveau physique et/ou technique insuffisant ou du fait d'une blessure survenue pendant ou en dehors du cours ne donnera lieu à aucun remboursement ou échange de prestation. En cas d'impossibilité pour le participant de se présenter à l'activité à l'heure ou date prévue, quelles qu'en soient les raisons, aucune réclamation ne sera admise et aucun remboursement ou report ne sera effectué.

Cas particulier de remboursement (stages ou évènements ponctuels) : En cas d'annulation du stage ou de l'évènement du fait de l'organisateur, la totalité des sommes versées pour l'inscription par le participant lui sera remboursée.

Conditions météorologiques : Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par les encadrants.

Modification programme : Les animateurs se réservent le droit de modifier, avec ou sans préavis, tout programme en fonction des conditions météorologiques, de sécurité ou pour des impératifs organisationnels sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Les horaires des cours peuvent-être modifiés dans les même conditions.

A Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »